

L'application du motu proprio avance en Ile-de-France

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 2 septembre 2010

Mgr Riocreux, évêque de Pontoise, vient d'accueillir l'**abbé Augustin Cayla**, issu de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre** et désireux de créer, avec d'autres prêtres, un oratoire St Philippe Néri, société de prêtres séculiers, sans vœux, mais vivant en commun, dans le but de travailler à la sanctification de ses membres et à celle de son prochain par la prédication et l'enseignement. L'abbé Cayla célébrera la forme extraordinaire du rite romain à **Butry**, sous l'autorité du curé de Pontoise, à partir du **dimanche 5 septembre** ([messe à 10h](#)). C'est un nouveau lieu de messe pour ce diocèse.

On m'informe par ailleurs que **Mgr Nicolas Brouwet, évêque auxiliaire de Nanterre**, viendra célébrer la messe selon la forme extraordinaire le **dimanche 19 septembre à 9h** en la paroisse [Saint-Urbain](#) de **La Garenne-Colombes**. Alors curé de Neuilly, l'abbé Brouwet avait célébré la messe pendant le pèlerinage de Paris-Chartres organisé par Notre-Dame de Chrétienté (*photo*).

